

# Loi sur le pouvoir d'achat Madame Borne fait l'aumône

Le gouvernement a présenté, le 7 juillet, son projet de loi sur le pouvoir d'achat.

Des mesures qui ne permettent absolument pas de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie par les travailleurs et leurs familles.

- **Suppression de la redevance audiovisuelle (138 euros)**, soit un manque à gagner pour l'audiovisuel public de plus de 3 milliards que l'État promet de compenser. Une compensation qui pourrait bien n'être que partielle.
- **Triplement de la prime Macron**. Les entreprises pourront donc verser jusqu'à 3 000 euros à leurs salariés. Encore faudrait-il que les patrons le veuillent bien !
- **Aide exceptionnelle de rentrée de 100 euros**, majorée de 50 euros par enfant, versée aux 8 millions de bénéficiaires d'allocations comme le revenu de solidarité active (RSA). Un chèque de 200 euros donc pour un couple au RSA avec deux enfants dont les revenus s'élèvent à 1 200 euros...
- **Revalorisation des pensions et des minima sociaux de 4 % dès juillet**, de même que la bourse des 750 000 étudiants boursiers sous critères sociaux. Une revalorisation qui ne devrait intervenir qu'en septembre en non en juin comme promis.
- **Prolongement du bouclier tarifaire**, c'est-à-dire du plafonnement du prix de l'électricité et du gaz, sur toute l'année 2022. Mais Borne oublie que **le gaz a augmenté de plus de 40 % au cours de l'année 2021 !**
- **Mise en place au 1<sup>er</sup> octobre d'une « indemnité carburant travailleurs »** pour ceux qui ont des revenus modestes, de 100 ou 200 euros en fonction des revenus et de la composition du foyer. Une indemnité réservée à un petit nombre de bénéficiaires.
- **Augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 %**. Une aumône quand on sait que **les fonctionnaires ont perdu plus de 21 % de pouvoir d'achat** au cours des vingt dernières années.
- **Blocage de l'indice de référence des loyers pendant un an...** indice qui a augmenté de 3,5 % le 1<sup>er</sup> juillet. Et après ?

Un saupoudrage de mesures dérisoires sans aucun rapport avec la perte de pouvoir d'achat subie par les travailleurs et les jeunes. Quant aux patrons, ils bénéficient d'un nouveau cadeau : la fin de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises dès 2023, soit l'équivalent de 8 milliards d'euros qui s'ajoutent aux 607 milliards déjà offerts.

**Pour le POID, des mesures urgentes de défense de la population s'imposent, parmi lesquelles :**

**L'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux de 10 % tout de suite.**

**L'instauration d'un mécanisme introduisant dans les accords collectifs et les statuts une clause d'ajustement automatique des salaires sur la hausse des prix.**

**Le blocage des prix des produits de première nécessité, des carburants, de l'énergie, des loyers et des charges.**

**L'abrogation de la TVA, l'impôt le plus injuste qui frappe les travailleurs.**

**La réquisition des 607 milliards offerts aux patrons pour financer ces mesures.**

Lisez toutes ces informations dans *La Tribune des travailleurs*. Abonnez-vous.

Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

A retourner à : [poidemocratique@gmail.com](mailto:poidemocratique@gmail.com) ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.